

URBAIN D'ANTIOCHE ET LA CHAPELLE ST JACQUES DE LA MALADIERE à AMBRONAY

Lorsque Guichenon vint à AMBRONAY pour y recueillir des matériaux pour son *Histoire de Bresse*, il remarqua dans la nef de l'église abbatiale « une grande tombe sans inscription, seulement avec un écusson avec la fasce de gueule et trois fleurs de lys de même en chef », il vit aussi « plusieurs semblables écussons sur la porte et aux clefs de la voûte de la chapelle Saint Jacques en entrant dans Ambronay » (1).

x x x

PARMI les monuments d'Ambronay, cette chapelle Saint Jacques est sans doute le moins connu. Placée à l'écart du bourg, dans un coin du cimetière actuel, au bord de la route de Coutelieu, elle passe facilement inaperçue et bien peu de visiteurs la connaissent. Par malheur aussi son aspect extérieur est peu engageant ; le mur latéral qu'elle offre aux regards lorsqu'on entre dans le cimetière est totalement aveugle, et, déjà gris, taché et lézardé, il disparaît presque derrière les tombes qui s'adossent à lui. Cependant, les quatre contreforts qu'on y distingue, laissent déjà présager, à l'intérieur, l'existence de trois croisées d'ogives. La façade est percée de deux fenêtres oblongues et basses encadrant un portail ogival très élégant aux pieds droits sculptés. Le tympan est appareillé de deux pierres triangulaires reposant sur un linteau et incrusté d'un petit socle, autrefois porteur d'une statuette, frappé aux armes déjà signalées par Guichenon.

(1) Guichenon, *Manuscrits*, t. 24, n° 62. Voir aussi Révérend Dumesnil, *Armorai*, p. 711.

L'intérieur, abstraction faite des objets qui l'encombrent, de l'humidité verdâtre qui tapisse les murs et surtout de deux tombes qui défigurent la nef, est remarquable. Il se compose de trois travées, voûtées sur croisées d'ogives, séparées par des arcs doubleaux. Les deux premières forment la nef et la troisième à cinq branches, couvre un chœur à deux pans, percés chacun d'une fenêtre trilobée. Les clefs portent les mêmes écussons que le portail et les croisées et les arcs retombent sans chapiteaux sur des demi-colonnes aux bases discrètement ornées. Au chœur, on remarque encore les statues de Saint Jacques à droite, patron de la chapelle, et de sainte Catherine, à gauche, très en honneur à Ambronay, surtout depuis l'abbé de Mauvoisin.

Présentée ainsi, cette chapelle ne laisse pas de poser divers problèmes surtout si l'on sait que le cimetière n'est venu là qu'en 1860, après avoir erré de-ci de-là, près de l'abbaye. On peut donc formuler les questions suivantes : par qui, et quand cette chapelle a-t-elle été construite ? Pourquoi à cet endroit ?

En interrogeant les documents d'archives on s'aperçoit qu'en 1371 un certain Guillaume Célerier légua par testament quelque argent « au luminaire de Saint Jacques de la Maladière ». Quelque temps après il mourut et ses enfants rédigèrent à leur tour un testament commun où ils renouvelaient le leg de leur père « au luminaire de Saint Jacques de la Maladière près d'Ambronay » (2). Cette dernière mention ne laisse donc pas de doute sur l'identité de la Chapelle. Plusieurs années auparavant, en 1348, un certain Humbert de Luppieu avait déjà fait lui aussi un leg « au luminaire de Saint Jacques de la Maladière d'Ambronay » (3). Ainsi avec ces quelques mentions laconiques on peut affirmer qu'il existait dès 1348, une maladière près d'Ambronay, où était construite, pour les lépreux, une chapelle dédiée à Saint Jacques. Les franchises d'Ambronay de 1296 mentionnent la Maladière à propos de son four, mais sont muettes sur la chapelle, il est donc impossible de savoir si elle existait déjà à cette époque (4).

Voici donc expliqué l'emplacement énigmatique de la chapelle. Un autre texte permet indirectement, de résoudre

(2) A. D. du Rhône, 4 G 53, fol. 11.

(3) A. D. du Rhône, 4 G 46, fol. 101.

(4) A. D. de l'Ain, H 98.

le problème de sa datation : il s'agit du texte appelé, improprement du reste, le **concordat** de 1490 (5). On peut y lire en effet : « **Chaque fois que la procession doit se diriger vers la chapelle Saint Jacques, l'aumônier la fera orner et préparer convenablement** » et ailleurs : « **l'aumônier la fera réparer chaque fois qu'il sera nécessaire** ». Son entretien était donc à la charge de l'aumônier et à cela rien d'étonnant puisqu'elle était celle des lépreux, les principaux bénéficiaires et la raison d'être des distributions de l'aumônier. C'est donc parmi les aumôniers qu'il faut chercher le constructeur de la chapelle Saint Jacques. Leur liste, pour la fin du XV^{me} siècle et le début du XVI^{me} peut s'établir approximativement ainsi :

1450-1485 : Pierre de Ste-Colombe - v. 1485 - v. 1500 : Jean de Lucinge - v/1500-1530 : Urbain d'Antioche - V/1530-15... : Jean-Hacques Baudure - 15.. - v. 1557 : Pierre Favre d'Yenne (6). Or, dans l'armorial de Savoie, on voit que la famille d'Antioche portait : d'argent à la fasce de gueules, à trois fleurs de lys de même en chef. Voilà donc, du même coup, un nom donné au constructeur et une date à la chapelle.

Jusqu'à maintenant Dom Urbain d'Antioche était passé inaperçu dans l'histoire de l'Abbaye, pourtant il mérite quelque attention. Sa famille était établie depuis peu en France, puisqu'on la fait remonter à Perrin d'Antioche, l'un des favoris chypriotes qui vinrent du levant à la suite de la princesse Anne, épouse du duc Louis I de Savoie. Ce Perrin fut un personnage de quelque importance, puisqu'on le voit en 1440 vice-châtelain d'Evian, en 1447 écuyer du duc et de la duchesse, en 1455 Châtelain de Duyn. Il était en outre, bourgeois de Genève depuis 1456, et ce fut sans doute à lui que François de la Palud, seigneur de Varambon, vendit la seigneurie de Tossiat en 1448 pour la lui racheter ensuite (7). Il testa en 1471. Il est tentant, à la faveur des dates et de la politique ducale suivie, tant à l'égard de la famille d'Antioche qu'à l'égard de l'Abbaye d'Ambronay, de voir en Perrin le père d'Urbain. Celui-ci serait alors le frère d'Annabule d'Antioche, Cordelier de Cluses et fondateur du couvent de Morges (8).

(5) A. D. de l'Ain, H 91.

(6) F. Marchand, *La grande aumônerie d'Ambronay*, passim.

(7) Guichenon, *Histoire de Bresse*, Tossiat. Perrin y est qualifié de « seigneur d'Esquiervallos ».

(8) Foras, *Armorial de Savoie* et supplément.

Dans l'état actuel des recherches, Urbain apparaît dans l'histoire d'Ambronay en 1490, alors comme simple moine dans le Concordat déjà cité. En 1498, il n'a encore aucune charge, mais Jean de Lucinge l'aumônier, mourut vers 1500 et Urbain semble lui avoir succédé (9).

En 1509, il est qualifié de grand prieur et aumônier dans un acte passé à Douvres, où il figure comme témoin en compagnie d'un certain Antoine d'Antioche, moine d'Ambronay lui aussi, autre personnage mal connu de la famille (10). En 1516 il composa un **bréviaire** pour l'Abbaye que les auteurs de la **Gallia Christiana** consultèrent plus tard avec profit (11). En 1527 et 1529 il donna au monastère l'argent nécessaire pour acheter un pré dont les revenus permirent, après sa mort, de célébrer chaque année son anniversaire (12). Sans doute à cause de son grand âge ou de quelque infirmité, il s'était adjoint Jean-Jacques Baudure pour assurer sa charge d'aumônier. Il mourut vers 1529-1530.

Les recherches historiques sur l'abbaye qui, espérons-le, iront de pair avec les travaux de restauration, ne manqueront pas d'apporter de nouvelles lumières sur cet homme à qui l'on doit la Chapelle Saint Jacques de la Maladière, mais qui fit aussi construire semble-t-il d'autres bâtiments claustraux, ainsi que l'atteste une clef de voûte à ses armes déposées sous le grand escalier du cloître.

Assurément cet homme à qui AMBRONAY doit une de ses richesses artistiques, mérite d'être tiré de l'oubli, et la Chapelle sauvée d'une destruction prochaine.

Paul CATTIN,

(9) A. D. de l'Ain, H 135.

(10) F. Marchand, **Les Chartes de la Tour de Douvres**, pp. 157-158.

(11) **Gallia Christiana**, t. IV, col. 271.

(12) A. D. de l'Ain, H 125.